

 PRÉFET DE LA CHARENTE	Notice d'information Évaluation des incidences Natura 2000 Régime d'autorisation propre à Natura 2000	Références réglementaires : - article 6 de la directive Habitats Faune Flore n°92/43/CEE du 21 mai 1992 - articles : L.414-4 et R.414-19 du code de l'environnement - décret n°2011-966 du 16 août 2011 - arrêté préfectoral du 18 mai 2015	 NATURA 2000
Service instructeur : Direction Départementale des Territoires de la Charente Service Économie Agricole et Rurale - Mission Biodiversité – Natura 2000 43, rue du Docteur Duroselle 16016 ANGOULÊME Cedex Tel : 05.17.17.38.57			

Item 32 – Affouillements ou exhaussements du sol dont la profondeur ou la hauteur est inférieure à 2 mètres ET qui portent sur une surface supérieure à 100 m² - Il s'agit de travaux d'affouillement ou d'exhaussement du sol qui portent sur une hauteur inférieure à 2 m ET une surface supérieure à 100 m²			
Définitions	Cet item concernera donc les interventions qui consisteront : <ul style="list-style-type: none"> ➤ à creuser le sol en vue de réaliser par exemple une mare, un fossé, etc. ; ➤ ou à surélever, augmenter la hauteur initiale du terrain (merlon, remblais, dépôt de matière inerte, etc.). 		
Sont exclus du champ d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux dont l'exécution nécessitent une déclaration ou une autorisation au titre du code de l'urbanisme ; • les travaux relevant d'une autorisation au titre des sites classés (code de l'environnement). Pour les deux points ci-dessus, une évaluation des incidences Natura 2000 est nécessaire dans le cadre des réglementations concernées (Urbanisme et sites Classés)		
Sites Natura 2000 concernés par l'item	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> - ZSC FR5400403 Vallée de l'Issoire ; - ZSC FR5400405 Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac ; - ZSC FR5400406 Forêt de la Braconne ; - ZSC FR5400407 Grotte de Rancogne ; - ZSC FR5400408 Vallée de la Tardoire ; - ZSC FR5400410 Chaumes de Boissières et coteaux de Chateauneuf sur Charente ; - ZSC FR5400411 Chaumes de Vignac et de Clérignac ; - ZSC FR5400413 Vallées calcaires péri-angoumoises ; - ZSC FR5400419 Vallée de la Tude ; - ZSC FR5400420 Coteaux du Montmorélien ; - ZPS FR5412006 Vallée de la Charente en amont d'Angoulême ; - ZPS FR5412021 Plaine de Villefagnan ; </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> - ZPS FR5412023 Plaines de Barbezières à Gourville ; - ZSC FR5402009 Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et affluents ; - ZSC FR5400417 Vallée du Né ; - ZSC FR5400422 Landes de Touvérac Saint-Vallier ; - ZSC FR5400473 Vallée de l'Antenne ; - ZSC FR5402010 Vallées du Lary et du Palais ; - ZSC FR5402008 Haute vallée de Seugne ; - ZSC FR5400472 et ZPS FR5412005 Moyenne vallée de la Charente Seignes et Coran ; - ZPS FR5412019 Région de Pressac étang de Combourg ; - ZSC FR7200663 Vallée de la Nizonne ; - ZSC FR7200662 Vallée de la Dronne. </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> - ZSC FR5400403 Vallée de l'Issoire ; - ZSC FR5400405 Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac ; - ZSC FR5400406 Forêt de la Braconne ; - ZSC FR5400407 Grotte de Rancogne ; - ZSC FR5400408 Vallée de la Tardoire ; - ZSC FR5400410 Chaumes de Boissières et coteaux de Chateauneuf sur Charente ; - ZSC FR5400411 Chaumes de Vignac et de Clérignac ; - ZSC FR5400413 Vallées calcaires péri-angoumoises ; - ZSC FR5400419 Vallée de la Tude ; - ZSC FR5400420 Coteaux du Montmorélien ; - ZPS FR5412006 Vallée de la Charente en amont d'Angoulême ; - ZPS FR5412021 Plaine de Villefagnan ; 	<ul style="list-style-type: none"> - ZPS FR5412023 Plaines de Barbezières à Gourville ; - ZSC FR5402009 Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et affluents ; - ZSC FR5400417 Vallée du Né ; - ZSC FR5400422 Landes de Touvérac Saint-Vallier ; - ZSC FR5400473 Vallée de l'Antenne ; - ZSC FR5402010 Vallées du Lary et du Palais ; - ZSC FR5402008 Haute vallée de Seugne ; - ZSC FR5400472 et ZPS FR5412005 Moyenne vallée de la Charente Seignes et Coran ; - ZPS FR5412019 Région de Pressac étang de Combourg ; - ZSC FR7200663 Vallée de la Nizonne ; - ZSC FR7200662 Vallée de la Dronne.
<ul style="list-style-type: none"> - ZSC FR5400403 Vallée de l'Issoire ; - ZSC FR5400405 Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac ; - ZSC FR5400406 Forêt de la Braconne ; - ZSC FR5400407 Grotte de Rancogne ; - ZSC FR5400408 Vallée de la Tardoire ; - ZSC FR5400410 Chaumes de Boissières et coteaux de Chateauneuf sur Charente ; - ZSC FR5400411 Chaumes de Vignac et de Clérignac ; - ZSC FR5400413 Vallées calcaires péri-angoumoises ; - ZSC FR5400419 Vallée de la Tude ; - ZSC FR5400420 Coteaux du Montmorélien ; - ZPS FR5412006 Vallée de la Charente en amont d'Angoulême ; - ZPS FR5412021 Plaine de Villefagnan ; 	<ul style="list-style-type: none"> - ZPS FR5412023 Plaines de Barbezières à Gourville ; - ZSC FR5402009 Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et affluents ; - ZSC FR5400417 Vallée du Né ; - ZSC FR5400422 Landes de Touvérac Saint-Vallier ; - ZSC FR5400473 Vallée de l'Antenne ; - ZSC FR5402010 Vallées du Lary et du Palais ; - ZSC FR5402008 Haute vallée de Seugne ; - ZSC FR5400472 et ZPS FR5412005 Moyenne vallée de la Charente Seignes et Coran ; - ZPS FR5412019 Région de Pressac étang de Combourg ; - ZSC FR7200663 Vallée de la Nizonne ; - ZSC FR7200662 Vallée de la Dronne. 		
Contacts utiles	Animateur(rice) du site ou des sites concernés		
Source d'information	Site internet des services de l'État en Charente : http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000		

Le tableau ci-dessous présente quelques exemples d'impacts potentiels et de solutions envisageables pour supprimer ces impacts ; la liste n'est évidemment pas exhaustive.

Impacts potentiels	Solutions envisageables
Destruction d'habitats d'intérêts communautaire ou d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire (zone humide, cavité à chauves-souris, etc.).	Tenir compte de la présence de ces habitats pour le choix de la zone de réalisation.
Modification du fonctionnement hydrologique (écoulement des eaux) pouvant altérer les zones humides d'intérêt communautaire : prairies humides, tourbières, marais, etc.).	- Analyse des conséquences des travaux projetés en amont et en aval du secteur d'intervention ; - L'aide d'un expert peut s'avérer nécessaire pour identifier les effets directs, indirects et définir les mesures à mettre en œuvre, afin de limiter ces incidences sur le milieu naturel.
Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (animales et végétales).	Réalisation d'inventaire biologique en zone sensible et prise en compte de la présence des espèces d'intérêt communautaire pour le choix de la zone à aménager.
Dérangement en phase chantier occasionné par les effets d'emprise, sonores, etc. (destruction des nids, œufs, etc.).	Réaliser les travaux en dehors des périodes de reproduction.

Liste des communes des sites Natura 2000 en Charente concernés par l'item 32 (1/3)

Sites Natura 2000	Communes
Vallée de l'Issoire ZSC FR5400403	Brillac, Confolens, Esse, Lessac.
Coteaux Calcaires entre Bouchauds et Marsac ZSC FR5400405	Hiersac, Marsac, Saint-Cybardeaux.
Forêt de la Braconne ZSC FR5400406	Agris, Bouëx, Brie, Bunzac, Garat, Jauldes, Mornac, Rivières, Rochette, Saint-Projet-Saint-Constant, Touvre.
Grotte de Rancogne ZSC FR5400407	Rancogne.
Vallée de la Tardoire ZSC FR5400408	Écuras, Eymouthiers, Lindois, Mazerolles, Montbron, Roussines, Rouzède.
Chaumes de Boissières et Côteaux de Châteauneuf sur Charente ZSC FR5400410	Angeac-Champagne, Bouteville, Châteauneuf-sur-Charente, Graves, Graves-Saint-Amant.
Chaumes de Vignac et de Clérignac ZSC FR5400411	Claix, Roullet-Saint-Estèphe, Saint-Estèphe
Vallées calcaires péri- angoumoises ZSC FR5400413	Couronne, Dirac, Garat, Mouthiers-sur-Boëme, Puymoyen, Soyaux, Torsac, Vœuil-et-Giget.
Vallée de la Tude ZSC FR5400419	Aignes-et-Puypéroux, Bazac, Bellon, Bors (Canton de Montmoreau-Saint-Cybard), Chalais, Charmant, Courgeac, Courlac, Juignac, Médillac, Montboyer, Montmoreau-Saint-Cybard, Orival, Rioux-Martin, Ronsenac, Saint-Amant, Saint-Avit, Saint-Christophe, Saint-Cybard, Sainte-Marie, Saint-Laurent-de-Belzagot, Saint-Martial, Sérignac.
Côteaux du Montmorélien ZSC FR5400420	Berneuil, Brie-sous-Chalais, Châtignac, Courgeac, Courlac, Gurat, Juignac, Montboyer, Montignac-le-Coq, Palluaud, Ronsenac, Saint-Amant, Sainte-Souline, Saint-Félix, Saint-Laurent-des-Combes, Salles-Lavalette.
Vallée de la Charente en amont d'Angoulême ZPS FR5412006	Ambérac, Balzac, Cellettes, Chapelle, Fontclaireau, Fontenille, Fouqueure, Genac, Gond-Pontouvre, Hiersac, Lichères, Luxé, Mansle, Marcillac-Lanville, Marsac, Montignac-Charente, Mouton, Puyréaux, Saint-Amant-de-Boixe, Saint-Groux, Saint-Yrieix-sur-Charente, Vars, Villognon, Vindelle, Vouharte.

Liste des communes des sites Natura 2000 en Charente concernés par l'item 32 (2/3)

Sites Natura 2000	Communes
<p>Plaine de Villefagnan ZPS FR5412021</p>	<p>Bessé, Brettes, Charmé, Courcôme, Ébréon, Embourie, Empuré, Ligné, Magdeleine, Paizay-Naudouin-Embourie, Raix, Souvigné, Tusson, Villefagnan.</p>
<p>Plaines de Barbezières à Gourville ZPS FR5412023</p>	<p>Auge, Auge-Saint-Médard, Barbezières, Bonneville, Gourville, Mons, Montigné, Oradour, Ranville-Breuillaud, Verdille.</p>
<p>Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et affluents ZSC FR5402009</p>	<p>Angeac-Charente, Angoulême, Bassac, Bouëx, Bourg-Charente, Boutiers-Saint-Trojan, Bréville, Chadurie, Champmillon, Châteaubernard, Châteauneuf-sur-Charente, Cognac, Couronne, Dignac, Dirac, Fléac, Fouquebrune, Garat, Gensac-la-Pallue, Gondeville, Gond-Pontouvre, Grassac, Graves, Graves-Saint-Amant, Isle-d'Espagnac, Jarnac, Julienne, Linars, Magnac-sur-Touvre, Mainxe, Mosnac, Mouthiers-sur-Boème, Nercillac, Nersac, Réparsac, Rouillet-Saint-Estèphe, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Brice, Sainte-Sévère, Saint-Estèphe, Saint-Même-les-Carières, Saint-Michel, Saint-Simeux, Saint-Simon, Saint-Yrieix-sur-Charente, Sers, Sireuil, Touvre, Triac-Lautrait, Trois-Palis, Vibrac, Voulgézac, Vouzan</p>
<p>Vallée du Né ZSC FR5400417</p>	<p>Aignes-et-Puypéroux, Ambleville, Angeduc, Ars, Barbezieux-Saint-Hilaire, Bécheresse, Berneuil, Bessac, Blanzac-Porcheresse, Bonneuil, Brie-sous-Barbezieux, Brossac, Chadurie, Challignac, Champagne-Vigny, Châtignac, Chillac, Condéon, Cressac-Saint-Genis, Criteuil-la-Magdeleine, Deviat, Étriac, Gimeux, Jurignac, Lachaise, Ladiville, Lagarde-sur-le-Né, Lignièrès-Sonneville, Merpins, Nonac, Nonaville, Passirac, Pérignac, Plassac-Rouffiac, Porcheresse, Reignac, Saint-Aulais-la-Chapelle, Saint-Bonnet, Sainte-Souline, Saint-Fort-sur-le-Né, Saint-Genis-de-Blanzac, Saint-Hilaire, Saint-Léger, Saint-Médard, Saint-Palais-du-Né, Salles-d'Angles, Salles-de-Barbezieux, Touzac, Verrières, Vignolles, Viville, Voulgézac.</p>
<p>Landes de Touvérac Saint-Vallier ZSC FR5400422</p>	<p>Baignes-Sainte-Radegonde, Boisbreteau, Bors (Canton de Baignes-Sainte-Radegonde), Chillac, Condéon, Guizengeard, Montchaude, Oriolles, Saint-Vallier, Sauvignac, Tâtre, Touvérac, Yviers</p>
<p>Vallée de l'Antenne ZSC FR5400473</p>	<p>Cherves-Richemont, Cognac, Javrezac, Louzac-Saint-André, Mesnac, Richemont, Saint-André, Saint-Laurent-de-Cognac, Saint-Sulpice-de-Cognac.</p>
<p>Vallées du Lary et du Palais ZSC FR5402010</p>	<p>Boisbreteau, Bors (Canton de Baignes-Sainte-Radegonde), Brossac, Condéon, Guizengeard, Oriolles, Passirac, Saint-Vallier, Sauvignac, Touvérac.</p>
<p>Haute Vallée de la Seugne ZSC FR5402008</p>	<p>Baignes-Sainte-Radegonde, Barbezieux-Saint-Hilaire, Barret, Condéon, Guimps, Reignac, Saint-Hilaire, Tâtre, Touvérac</p>
<p>Moyenne vallée de la Charente Seignes et Coran ZSC FR5400472 ZPS FR5412005</p>	<p>Cognac, Merpins, Saint-Laurent-de-Cognac.</p>
<p>Région de Pressac étang de Combourg ZPS FR5412019</p>	<p>Plevile.</p>
<p>Vallée de la Nizonne ZSC FR7200663</p>	<p>Blanzaguet-Saint-Cybard, Combiers, Édon, Gurat, Palluaud, Saint-Séverin, Salles-Lavalette, Vaux-Lavalette.</p>
<p>Vallée de la Dronne ZSC FR7200662</p>	<p>Aubeterre-sur-Dronne, Bazac, Bonnes, Essards, Laprade, Médillac, Nabinaud, Saint-Quentin-de-Chalais, Saint-Séverin.</p>

Sites Natura 2000 dans la Charente

